

# Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques. 2016, Université de Nantes. hceres-02041974

**HAL Id: hceres-02041974**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041974>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en  
sciences pharmaceutiques

- Université de Nantes

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences pharmaceutiques correspond au 2<sup>ème</sup> cycle des études pharmaceutiques, d'une durée de deux ans, conférant alors le grade de master. Il s'organise autour de quatre semestres (S1 à S4), capitalisant 30 ECTS (european credit transfert system) chacun. Il a comme objectif principal de donner aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques dans les disciplines pharmaceutiques et biologiques avec une spécialisation progressive qui leur permet de s'orienter vers l'une des filières (industrie, internat biologique ou pharmaceutique, officine, recherche) pour les préparer à leur futur exercice professionnel pharmaceutique.

Les enseignements qui ont lieu à la faculté de pharmacie de Nantes sont organisés sous forme d'un tronc commun, dont une à deux semaines de stage en officine, puis autour d'unités d'enseignement (UE) dont les thèmes sont en lien avec l'orientation professionnelle choisie dès le S2. Sont également développées des compétences pour acquérir une démarche scientifique, les techniques de communication, de travail en équipe ainsi que d'écoute et d'accompagnement du patient, indispensables pour tout professionnel de santé. En 2<sup>ème</sup> année, tous les étudiants effectuent un stage en milieu hospitalier d'une durée de 12 mois (à mi-temps ou équivalent) complété ultérieurement par des stages professionnalisants pour les étudiants des filières officine d'une part, industrie et recherche d'autre part.

## Synthèse de l'évaluation

Le DFA en sciences pharmaceutique propose dès le S2 trois parcours *Officine, Industrie recherche (IR) et Pharmacie hospitalière biologie médicale (PHBM)* clairement identifiés. La professionnalisation s'opère de manière progressive au cours des deux années et se traduit par :

- une proportion d'intervenants extérieurs professionnels importante ;
- des enseignements en lien direct avec l'exercice futur ;
- la présence de nombreux stages permettant une immersion en officine, dans le milieu industriel ou hospitalier.

L'implication forte de l'équipe enseignante dans le suivi et la préparation au concours de l'internat se traduit sur la période étudiée par un fort pourcentage de réussite (80 %) qui mérite d'être souligné. Structuré en plusieurs niveaux complémentaires, le pilotage apparaît efficace. Pour autant, il convient de souligner que les manques d'informations dans les différents éléments du dossier fourni rendent difficile l'expertise de la formation.

Contrairement à l'ouverture internationale qui est relativement bien renseignée, avec des taux de mobilités entrante et sortante satisfaisants, le positionnement de la formation au niveau local et régional ainsi que l'environnement professionnel, dont le tissu industriel associé, aurait gagné à être mieux documentés. On note toutefois une bonne ouverture vers l'hôpital et la recherche biomédicale, qui participe sans doute aux bons résultats au concours de l'internat en pharmacie.

### Points forts :

- Volonté forte de construire des parcours professionnalisants se traduisant par des moyens humains importants et des enseignements spécifiques et adaptés à chaque métier.
- Ouverture à l'international satisfaisante.
- Pilotage globalement satisfaisant.
- Encadrement conséquent par les enseignants.
- Environnement recherche biomédicale favorable.

## Points faibles :

- Manque d'informations descriptives ou d'analyses dans le dossier fourni, qui auraient permis d'apprécier plus finement la formation et son positionnement (local et régional), la recherche ainsi que les partenariats industriels.
- Lien recherche non affiché par rapport à la filière internat (*PHBM*) même si le S4 s'ouvre à la recherche dans cette filière.

## Conclusions :

Dans l'ensemble, le DFA en sciences pharmaceutiques de l'Université de Nantes représente une bonne formation (classique, mais l'organisation est encadrée par les dispositions réglementaires laissant peu de marge de manœuvre aux composantes universitaires pharmaceutiques).

La description fournie traduit un véritable souci de professionnalisation progressive des étudiants par le biais d'enseignements organisés directement en lien avec l'exercice d'un métier, par l'utilisation de ressources humaines riches en intervenants extérieurs et par des stages permettant une immersion professionnelle. Un suivi important des étudiants est réalisé pour faciliter leur orientation ou leur réussite.

Le dossier fourni traduit un véritable pilotage qui gagnerait pour autant à mieux associer tant les intervenants extérieurs (par ailleurs très présents) et les étudiants (qui apparaissent peu comme force de proposition). La formation gagnerait à être plus ouverte, tant sur les champs disciplinaires que sur l'extérieur dans l'espace régional et international. Une meilleure connaissance préalable des informations nécessaires à une telle évaluation devrait permettre à l'avenir de fournir un dossier plus étayé permettant aux experts un travail d'analyse plus complet.

## Analyse

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	<p>La 1<sup>ère</sup> année de ce DFA comprend 600 heures d'enseignements dont plus de 90 % sous forme théorique, incluant tout de même 30 heures de stages d'application en officine en S1 (et 30 heures de stages supplémentaires pour ceux choisissant la filière industrie-recherche).</p> <p>La 2<sup>ème</sup> année comporte un nombre d'heures d'enseignement majoritairement théorique, et variable selon le parcours choisi auquel se rajoute un nombre d'heures conséquent (800 heures) de préparation à la vie professionnelle (stage hospitalier).</p> <p>Le S1 comprend cinq UE obligatoires (27 ECTS) communes à l'ensemble des étudiants et une UE optionnelle (3 ECTS) parmi huit proposées, choisie en fonction du projet professionnel des étudiants. En tout début de S2, les étudiants choisissent un des trois parcours proposés : <i>Officine</i>, <i>IR</i> et <i>PHBM</i>. En S2, quatre UE (12 ECTS) sont encore communes à tous les parcours, avant que ne commence la spécialisation vers l'un des trois parcours (18 ECTS).</p> <p>Durant cette 1<sup>ère</sup> année, les étudiants suivent la formation organisée par le centre d'enseignement des soins d'urgence pour valider l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.</p> <p>Les étudiants passent un oral à la fin du S1 pour valider le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP).</p> <p>La 2<sup>ème</sup> année est consacrée au milieu hospitalo-universitaire, avec des UE spécifiques en fonction du parcours et un stage hospitalier d'une durée égale à 12 mois à mi-temps réparti sur les deux semestres. Pour le parcours officine en S4, le tableau figurant en annexes montre un total de 30 ECTS pour les UE obligatoires et la présence d'une UE au choix de 3 ECTS (ce qui ferait un total de 33 ECTS). Chaque parcours comporte des spécificités qui lui sont propres.</p>

	<p>Les enseignements sont réalisés sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). A ce stade de la formation, les TP ne sont positionnés qu'en S1. Les CM du S1 et du tronc commun du S2 sont des enseignements coordonnés, pluridisciplinaires et centrés autour d'un même thème alors qu'au sein des différents parcours, les CM et les TD dispensés sont spécifiques des métiers qui y sont rattachés.</p> <p>Il n'est pas précisé s'il existe des modalités de compensation entre UE, des notes éliminatoires et des possibilités de dettes entre les deux années du 2<sup>ème</sup> cycle.</p> <p>La professionnalisation est importante au cours de ce 2<sup>ème</sup> cycle d'études et est opérée au travers des stages.</p> <p>Les étudiants ont à leur disposition divers outils technologiques (numériques avec notamment deux laboratoires de langues) ainsi que des matériels de simulation avec une pharmacie pédagogique expérimentale. L'enseignement des langues étrangères, de l'anglais en particulier, paraît bien intégré dans le cursus et est positionné à juste titre comme étant important pour les étudiants d'industrie et d'internat.</p> <p>Une validation par contrôle continu est évoquée mais il serait intéressant d'en connaître le poids réel par rapport aux autres modalités de type examen final.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>Divers dispositifs ont été mis en place pour faciliter l'acquisition de compétences additionnelles, transversales et complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec la 1<sup>ère</sup> année de master (M1) de la mention <i>Biologie santé</i>, les étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière recherche ont la possibilité de valider deux UE de ce master et un stage d'initiation recherche, ce qui leur valide le M1 à la fin de leur 4<sup>ème</sup> année d'études ;</li> <li>- la maîtrise de l'anglais qui est une priorité avec un enseignement adapté en fonction du parcours (choisi via la préparation du TOEIC (test of english for international communication) avec prise en charge partielle des frais d'inscription par l'université) ;</li> <li>- l'octroi d'un « bonus » de dix points maximum sur le total du S2 ou du S4 pour des étudiants qui réalisent un stage d'initiation à la recherche, qui suivent des formations en langues (anglais, espagnol), en sport ou dans des domaines en lien avec la future activité professionnelle (« douleur et médecine palliative », « l'art de la relation professionnelle », etc.).</li> </ul> <p>Le dossier fait peu référence à la mutualisation d'UE avec d'autres formations qu'elles soient internes ou externes à l'établissement.</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>Les compétences professionnelles sont acquises lors des stages (deux ou trois selon le parcours choisi), réalisés sur les deux années du DFA.</p> <p>Quel que soit le parcours choisi, tous les étudiants effectuent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un stage d'une semaine (30 heures) en officine au S1, sur un thème correspondant aux enseignements coordonnés. Ce stage est sanctionné par la rédaction d'un rapport jugé par un jury (qui correspond au jury du CSP) ;</li> <li>- un stage hospitalier de 12 mois à mi-temps (780 heures) validant 30 ECTS (15 par semestre) positionné en 2<sup>ème</sup> année, après validation de la préparation à la prise de fonctions hospitalières en fin de 1<sup>ère</sup> année. Ce stage permet aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances au service du patient à l'hôpital, contexte différent de celui de l'officine. Les lieux de stage sont choisis en fonction du rang de classement de 1<sup>ère</sup> année.</li> </ul> <p>Les finalités des stages, décrites dans un livret (non fourni), et leur positionnement dans l'année sont fonction du parcours des étudiants.</p>

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
<p>4- Positionnement de la formation</p>	<p>Le positionnement de la formation au sein de l'établissement et dans la carte régionale des formations du domaine, l'environnement de la formation en termes de laboratoires et d'écoles doctorales, les modalités de formation à la recherche ainsi que l'environnement professionnel n'ont pas vraiment été renseignés dans le dossier fourni.</p> <p>On notera toutefois une bonne ouverture vers l'hôpital et la recherche biomédicale, qui participe sans doute aux bons résultats au concours de l'internat en pharmacie. De même, l'ouverture sur le milieu professionnel officinal paraît positivement associée à la formation dans cette filière. Comme indiqué dans le bilan SWOT (strengths, weaknesses, opportunités, threats), la faiblesse du tissu industriel n'est pas favorable à une solide interface avec le milieu professionnel dans cette filière, ce qui pourrait expliquer une ouverture vers des initiatives de type forum proches (Rennes) ou plus éloignées (Paris).</p>
<p>5- Partenariats</p>	<p>Des liens pédagogiques ont été établis avec d'autres établissements ou associations de professionnels.</p> <p>Au niveau local, l'UFR (unité de formation et de recherche) de sciences pharmaceutiques et biologiques a notamment des échanges avec l'UFR de médecine (mais qui sont annoncés plus que détaillés), le CHU de Nantes pour une mobilité entrante et sortante d'étudiants réalisant leur année hospitalo-universitaire (et pour le stage d'assistant hospitalo-universitaire (AHU) en général), l'UFR des sciences et techniques, le conseil régional de l'ordre des pharmaciens (CROP) des Pays de la Loire, et l'association des maîtres et conseillers de stage de pharmacie.</p> <p>Au niveau national, la faculté de Nantes participe avec l'APPEX (association pour la promotion des pharmacies expérimentales) à plusieurs projets. Pour la filière <i>IR</i>, le dossier fourni relate simplement des interactions avec différents partenaires économiques locaux et nationaux, sans aucune autre précision.</p> <p>La faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques a une volonté d'ouverture à l'international se traduisant entre autres par une dizaine d'accords. Les mobilités sortantes en 2<sup>ème</sup> année s'appuient sur un stage hospitalier de trois mois réalisé à l'étranger et restent donc trop liées à l'AHU. Les échanges en mobilité entrante étaient relativement stables, mais on note une baisse à 9 étudiants lors de l'année 2014-2015. Ces tendances à la diminution pour la mobilité entrante et sortante sur la dernière promotion devront être suivies pour voir si elles se confirment ou s'il s'agit d'événements isolés.</p> <p>On notera l'absence de réel partenariat avec les autres facultés de pharmacie de la région, pourtant géographiquement proches, ainsi que l'absence de logique de double formation avec des écoles de commerce ou d'ingénieurs de la région.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
<p>6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle</p>	<p>En ce qui concerne la poursuite d'études, le dossier fourni précise que les abandons et réorientations à ce stade du cursus sont rares et que tous les étudiants ayant validé leur 2<sup>ème</sup> cycle poursuivent en 3<sup>ème</sup> cycle (à noter cependant que le tableau chiffré en annexe du dossier n'est pas complet et ne permet pas d'objectiver ces critères) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours <i>Officine</i> : une 6<sup>ème</sup> année avec un 1<sup>er</sup> semestre de CM, TD et TP et un stage de 6 mois en officine.</li> <li>- parcours <i>IR</i> : la grande majorité des étudiants s'inscrivent en M2 de leur choix et valident par équivalence leur 6<sup>ème</sup> année ;</li> <li>- parcours <i>PHBM</i>.</li> </ul> <p>Les insertions professionnelles ne sont pas renseignées en termes de données chiffrées et de types de postes occupés par les diplômés.</p>

PILOTAGE DE LA FORMATION	
<p>7- Eléments du pilotage</p>	<p>Pour chacune des deux années, l'équipe pédagogique comprend une cinquantaine d'enseignants de la faculté de pharmacie renforcée par un nombre conséquent d'intervenants extérieurs (environ 25) provenant du milieu professionnel et intervenant dans les trois parcours.</p> <p>Il existe trois niveaux de structures assurant le pilotage de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une 1<sup>ère</sup> équipe constituée autour du vice-doyen à la pédagogie. Cette équipe constitue un véritable relais tout au long de l'année auprès des étudiants pour toute question liée à la pédagogie ou autre et qui assure, entre autres, l'organisation et la bonne coordination des enseignements ;</li> <li>- une 2<sup>ème</sup> structure, appelée conseil de la formation et de la pédagogie (CFP), qui se réunit une fois par mois, composé du doyen, du vice-doyen, des enseignants, des étudiants élus et de la responsable de la scolarité et des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), dont le rôle est plutôt de veiller à l'ajustement des contenus des maquettes. Les missions du CFP pourraient être assimilées à celles d'un conseil de perfectionnement, si ce n'est qu'il n'est pas précisé si des intervenants issus du monde professionnel sont représentés. Le parcours <i>Officine</i> s'est doté d'un conseil de perfectionnement présidé par un pharmacien d'officine et regroupant des acteurs du monde académique, du monde professionnel et des étudiants. Le dossier précise qu'un tel conseil sera mis en place pour les filières <i>IR</i> et <i>PHBM</i> mais aucune échéance précise n'est donnée. Seule la constitution du jury intervenant dans l'oral pour la validation du CSP a été donnée et se compose de trois enseignants impliqués dans les UE de la formation commune.</li> </ul> <p>La possibilité d'évaluer les enseignements de manière anonyme via la plateforme numérique est possible (mais pas obligatoire). Il est mentionné que les résultats sont analysés par l'équipe de pilotage avant d'être restitués aux étudiants, ceci dans le but de conduire à d'éventuelles modifications des programmes. Cependant, on ne sait pas si cela a conduit effectivement à de tels ajustements à ce jour, ni la part d'étudiants qui répond à ce questionnaire.</p> <p>La mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau de l'établissement n'a pas été renseignée.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
<p>8- Effectifs et suivi</p>	<p>En 4<sup>ème</sup> année, les effectifs oscillent entre 107 (2010-2011) et 92 étudiants (2014-2015), avec une baisse importante (de 96 % en 2010-2011 à 77 % en 2013-2014) du nombre d'étudiants admis en 5<sup>ème</sup> année, même partiellement. Ces chiffres suggèrent donc un nombre croissant de redoublants (peut-être à corréliser avec la mise en place de la 1<sup>ère</sup> année du DFA en 2013-2014).</p> <p>En 5<sup>ème</sup> année, les effectifs connaissent des variations importantes, allant de 108 (2010-2011) à 79 étudiants (2014-2015). Cette baisse d'effectifs conséquente en 2<sup>ème</sup> année de DFA sur la dernière promotion n'a pas été argumentée dans le dossier. L'analyse est d'autant plus difficile que le nombre d'inscrits en 4<sup>ème</sup> année en 2014-2015 et ayant validé leur diplôme n'est pas non plus renseigné dans le tableau en annexe du dossier. Aucune donnée chiffrée n'est présente dans le tableau en annexe concernant le nombre d'inscrits en 5<sup>ème</sup> année ayant validé leur diplôme pour l'année 2014-2015.</p> <p>Le choix des parcours semble connaître une évolution avec sur l'année 2014-2015 un pourcentage autour de 30 % par parcours.</p> <p>La possibilité de recrutements par passerelles entrantes à ce stade de la formation n'a pas été rapportée.</p> <p>Un fort taux de réussite à l'internat est relevé depuis plusieurs années. Les variations des pourcentages dans les filières selon les années et la chute du nombre d'étudiants inscrits en 5<sup>ème</sup> année auraient mérité d'être plus explicitées (de 108 en 2010/2011 à 79 en 2014/2015). La seule explication proposée semble être la mise en place de la réforme.</p>



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par** : Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet:** Retour sur le rapport d'évaluation du Grade Master : dfa sciences pharmaceutiques

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

## Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

### Identification de la formation :

<b>Champ de formation</b>	SANTE
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	Grade de master
<b>Intitulé du diplôme</b>	DFASP
<b>Responsable de la formation</b>	FERRE Virginie

### Observations :

Il semble important de préciser que c'est la première fois que l'évaluation des formations en pharmacie est faite et que la mise en place de la réforme des études est très récente ce qui ne permet pas d'avoir un recul suffisant pour argumenter tous les items avec précision. De plus, le schéma des études n'est pas totalement compatible avec le schéma LMD et les documents ne sont pas toujours bien adaptés. Enfin, nos études ne s'arrêtent pas à la fin du L (DFGSP) ni à la fin du M (DFASP), il y a un troisième cycle court ou long et c'est à partir de là que l'on regarde le devenir des étudiants.

#### ✓ **Manque d'informations descriptives :**

- **Positionnement de la formation au niveau local et régional, la recherche, partenariat industriel :**

En complément des liens déjà mentionnés dans le document (Hôpital, Conseil de l'Ordre...), des précisions peuvent être apportées pour le parcours Industrie-Recherche.

**Liens au niveau local et régional :** des échanges, des visites et des interventions sont organisés tout au long de l'année avec les industriels locaux et régionaux (Boiron, Atlanbio, Ponroy-Vitarmony-Industries, Farméa, Panpharma, Sanofi...), avec les répartiteurs (OCP, CERP) présents lors de l'organisation de forums par les étudiants.

**Au niveau national :** Des enseignants de la faculté de Pharmacie sont membre du Groupe de travail Université-Industrie du LEEM (Les Entreprises du Médicament).

**Lien avec la recherche** : les enseignants intervenant dans la formation sont aussi des acteurs de la recherche du pôle Santé au sein d'équipes à direction pharmaceutique (EA 1155 IICiMed, EA 2160 MMS, EA 4275 SPHERE, EA 4271 Immunovirologie et polymorphisme génétique) ou d'équipes avec implication pharmaceutique (UMR 892 CRCNA, UMR 791 LIOAD, EA 3826). Les équipes de recherche de Pharmacie participent au domaine scientifique intitulé « biologie, recherche médicale et applications » au sein de deux écoles doctorales (Ecole Doctorale 502 – Biologie Santé - et école Doctorale 495 – Végétal, Environnement, Nutrition, Agroalimentaire, Mer). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages de recherche dans ces différents laboratoires durant leur cursus (**Stage d'Initiation à la Recherche** par exemple).

- **Modalités de Contrôle des Connaissances :**

Les épreuves théoriques d'UE portent sur l'ensemble des programmes des enseignements organisés au sein de l'UE. La note finale peut prendre en compte l'examen final et des Contrôles Continus de TP/ED. Pour le DFASP1, les CC représentent pour le tronc commun environ 33% des épreuves, pour les parcours officine et industrie c'est 50% et pour le parcours PHBM 0% (examens type concours de l'internat).

**Pour valider l'année de DFASP1**, il faut valider les deux semestres S1 et S2 et le stage d'application. Une validation par compensation entre S1 et S2 est possible sous réserve d'un total général S1 + S2 égal ou supérieur à 10/20 sans aucune note d'UE inférieure à 8/20. Un semestre est validé dès lors que chacune des UE qui le compose est validée (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation si le total général du semestre est égal ou supérieur à 10/20 et si aucune note d'UE n'est inférieure à 08/20.

**Pour valider le DFASP2**, il faut valider les semestres 3 et 4, la Préparation à la Prise de Fonction Hospitalière et le Stage hospitalier.

Spécificité du parcours officine : le DFASP2 peut être validé par compensation entre les deux semestres hors stage hospitalier sur décision du Jury sous réserve d'un total général S3 + S4 égal ou supérieur à 10/20 sans aucune note d'UE inférieure à 8/20. Un semestre est validé dès lors que chacune des UE qui le compose est validée (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation hors stage hospitalier si le total général du semestre est égal ou supérieur à 10/20 et si aucune note d'UE n'est inférieure à 08/20.

Pour les parcours Industrie-Recherche et PHBM : il n'y a aucune compensation entre les semestres ni entre les UE (elles sont validées avec une note supérieure ou égale à 10/20).

Que ce soit en DFASP1 ou en DFASP2, en cas d'ajournement à un semestre, les étudiants seront convoqués en 2<sup>ème</sup> session aux épreuves d'UE pour lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes d'UE supérieures ou égales à 10/20 sont définitivement capitalisées.

Le Certificat de Synthèse Pharmaceutique (CSP) est évalué en DFASP1 par des lettres : A-B-C-D. Il est validé dès lors que l'étudiant a obtenu la lettre A ou B sans aucune compensation avec les autres UE. En cas de non validation une 2<sup>ème</sup> session est organisée et s'il n'est pas validé il devra l'être avant la fin du DFASP2 selon les mêmes conditions.

Il n'y a pas de possibilité de dettes entre les deux années du DFASP.

- **Effectifs 2014-2015 :**

La baisse des effectifs en DFASP1 et DFASP2 à partir de 2012-2013 s'explique par la mise en place de la réforme avec un nombre de redoublements plus important dès le cycle de DFASP. Nous n'avons pas la possibilité d'avoir des étudiants « entrants » de type passerelle par exemple au niveau du DFASP

- **Autoévaluations des enseignements par les étudiants :**  
Dès la mise en place de la réforme une autoévaluation des enseignements a été réalisée comme en DFASP1 avec un taux de participation de 62%. Ceci a permis d'effectuer des ajustements notamment le déplacement de S1 à S2 de l'enseignement de la toxicologie qui intervenait trop tôt dans l'année selon les étudiants, ils n'avaient pas encore vu tous les médicaments. Le DFASP2 a été mis en place plus récemment et l'autoévaluation n'a pas encore été faite.
- **Nombre d'ECTS en S4, parcours Officine :**  
Ce semestre est composé de 3 UE de 4 ECTS et 1 UE de choix de 3 ECTS à choisir entre l'UE phytothérapie (3 ECTS) ou l'UE diététique (3 ECTS), ce qui correspond à 15 ECTS auxquels se rajoutent 15 ECTS de stage hospitalier. Il y a bien un total de 30 ECTS pour ce semestre.
- **Echéance pour le conseil de perfectionnement Industrie-Recherche :** 2016-2017
- **Passerelles entrantes :** pas de passerelles entrantes en DFASP
- **Insertion professionnelle :**  
Il n'y a pas d'insertion professionnelle à l'issue du DFASP. Les étudiants poursuivent soit en 6<sup>ème</sup> année officine pour ensuite être pharmacien d'officine, soit interne en Biologie ou en Pharmacie Hospitalière pour ceux qui ont été reçus au concours de l'internat, soit en Master M2 pour le parcours Industrie-Recherche. Après ce M2, les étudiants peuvent poursuivre en thèse de doctorat ou intégrer un poste dans l'industrie pharmaceutique (exemples : chef de projets, Attaché de recherche clinique, Assureur qualité, responsable de production....).
- **Double cursus avec des écoles de commerce ou ingénieur :**  
Certains étudiants à l'issue de leur DFASP2 du parcours Industrie-Recherche font un double cursus pharmacie-ingénieur en entrant en 2<sup>ème</sup> année de l'école des mines d'Albi-Carmaux (convention de partenariat, actuellement 3 étudiants). D'autres étudiants font le parcours « grande école » de HEC, l'ESCP, l'ESSEC.  
D'autre part, une convention vient d'être signée avec l'université de Québec à Chicoutimi pour permettre aux étudiants du parcours Industrie-Recherche de partir et valider leur 6<sup>ème</sup> année par équivalence avec le DESS de cosmétologie de cette université (actuellement 2 étudiants et 1 demande pour l'année 2016-2017).

✓ **Lien avec la recherche non affiché pour le parcours PHBM :**

Le parcours PHBM ayant pour objectif principal la préparation au concours de l'internat en pharmacie et à celle d'interne au sein des hôpitaux, le lien avec la recherche est généralement réalisé au préalable. Les étudiants souhaitant suivre ce parcours sont encouragés à valider un master 1 avant la deuxième année du DFASP afin de pouvoir s'inscrire dans un master 2 (puis en thèse) pendant leur internat, en particulier ceux qui ambitionnent une carrière hospitalière.